

**LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR ACCUEILLE AVEC ENTHOUSIASME  
LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ÉCONOMIE SOCIALE 2020-2025,  
LA FORCE DU COLLECTIF**

**Montréal, le 3 décembre 2020** - Le Conseil québécois du loisir (CQL) salue le lancement du plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025, *La force du collectif*, qui met en lumière l'importante contribution de l'économie sociale. Il donne des orientations à la fois claires, suffisamment souples pour consolider et soutenir le développement collectif en réponse aux besoins en plus de stimuler l'activité économique ainsi que la création d'emploi.

« Le CQL et le milieu associatif en loisir, l'un des cinq grands secteurs de l'économie sociale, souscrivent à la vision mobilisatrice, aux objectifs stratégiques et aux priorités identifiées en regard des grands défis du Québec. De plus, l'approche interministérielle mise de l'avant nous apparaît comme une avenue prometteuse et nous offrons à la ministre notre collaboration pour la mise en œuvre de ce nouveau plan d'action », soutient le président du CQL, Pierre-Paul Leduc.

« Le CQL, les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux de membres et de partenaires de toutes les régions pourront consolider ou développer leur projet grâce à plusieurs mesures présentées dans ce nouveau plan d'action 2020-2025 », abonde dans le même sens la directrice générale, Sonia Vaillancourt.

À titre d'exemple, Mme Vaillancourt identifie le Créneau PAAPA, la filière de développement en tourisme, le soutien à l'écosystème du loisir pour accélérer des projets structurants, l'innovation et la mutualisation, l'investissement dans l'immobilier collectif ainsi que la valorisation de l'économie sociale en loisir auprès du public, dont les jeunes et le milieu municipal.

En terminant, le CQL souligne son appréciation de la volonté de la ministre de soutenir le transfert de connaissances, de réaliser en collaboration avec ses interlocuteurs l'élaboration d'un cadre de référence et de mettre en place un soutien financier pour l'échange d'expertise internationale où le Québec est l'un des leaders.

Source : Conseil québécois du loisir  
Information : Alex Drouin, chargé de communication  
[adrouin@loisirquebec.com](mailto:adrouin@loisirquebec.com) / 514-252-3132 poste 3688

### **À propos du Conseil québécois du loisir**

Le Conseil québécois du loisir (CQL) a pour mission de contribuer à l'accessibilité et au rayonnement du loisir au Québec en valorisant l'apport du milieu associatif. Le CQL regroupe et représente les organismes nationaux du loisir ainsi que leurs réseaux de quelque 4500 organisations en plus de soutenir leur développement. Il favorise la concertation, le réseautage et les partenariats (associatifs, publics et privés) sur la scène québécoise, canadienne et internationale. Il contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il défend le droit au temps libre ainsi qu'aux loisirs tout en favorisant l'accessibilité.